



Lab' d'intelligence collective
Ville & Processus



Grenoble (38)

- # implication des usagers
- # construction
- # usage et appropriation
- # logement social
- # démonstration

ACTEURS :

Grenoble Habitat, Bouygues Construction, Atelier POP CORN, Linkcity, Atelier Valode et Pistré Architectes, Suez et GEG Ener

Construction #Implication

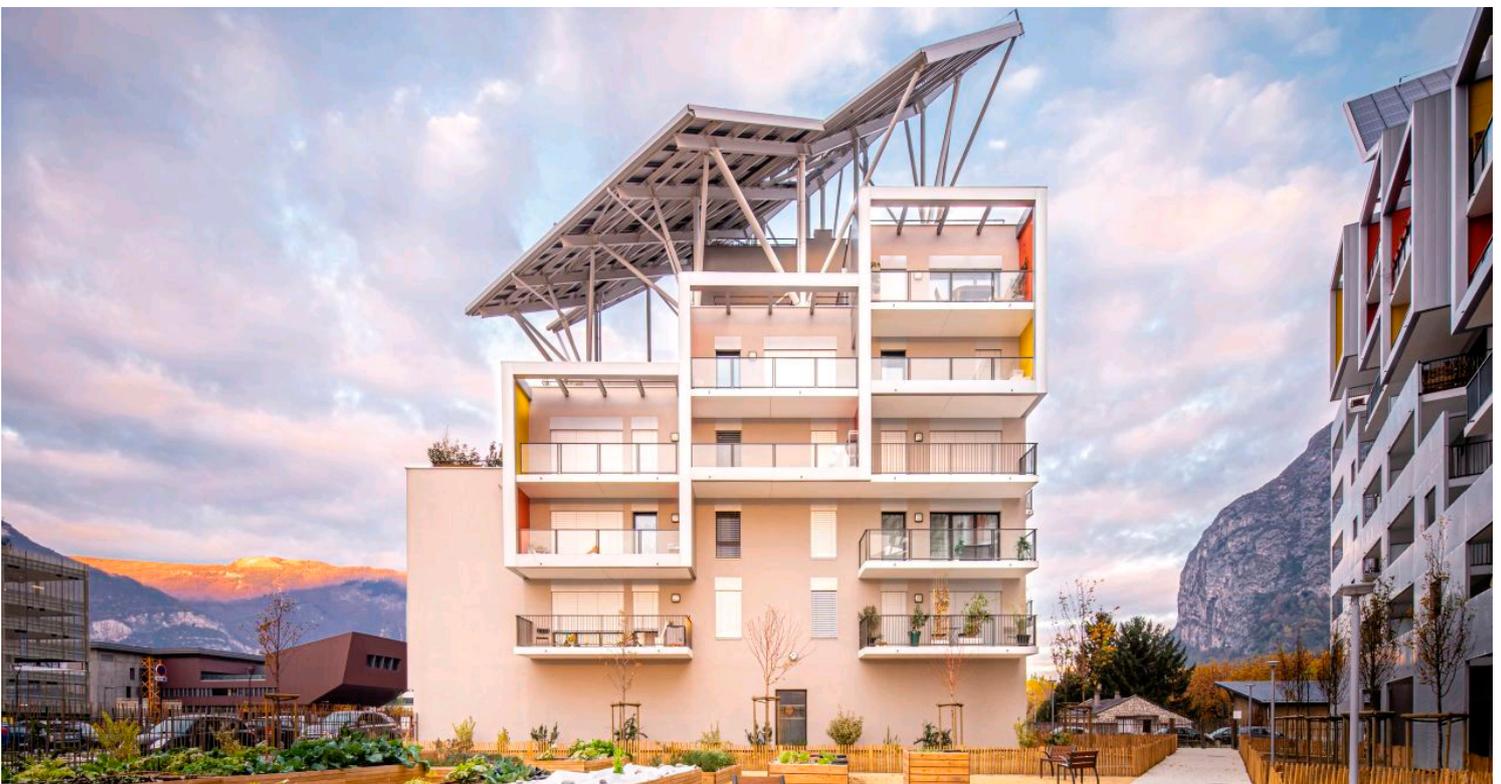
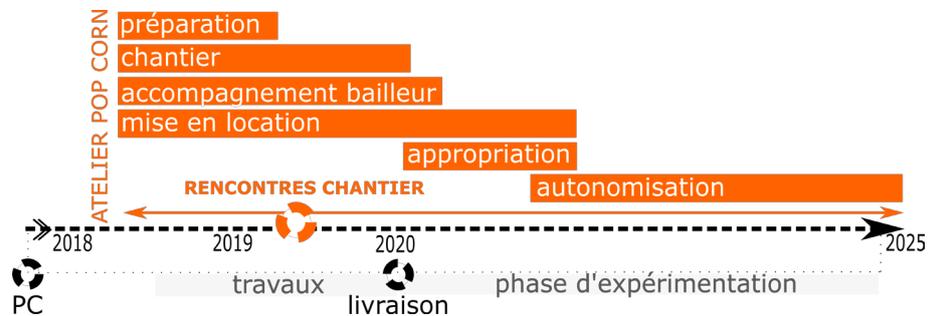
Démonstrateur ABC 62 logements locatifs

Comment accompagner un collectif d'habitants dans la création d'une gouvernance commune et dans l'appropriation et la gestion de bâtiments techniques à forte ambition environnementale ?

Les bâtiments du démonstrateurs ABC « **Autonomous Building for Citizens** » (concept développé par la R&D de Bouygues Construction, Valode et Pistré en partenariat avec Suez et la ville de Grenoble) ont été livrés en juin 2020 à Grenoble. Deux bâtiments accueillent désormais 62 logements collectifs locatifs – sociaux et intermédiaires – équipés d'espaces communs mais aussi de technologies et équipements innovants. Ce démonstrateur fait l'objet d'un suivi de ses performances techniques pendant 5 ans. Autonome à 70% en énergie et en eau, il vise à offrir un mode de vie limitant l'empreinte environnementale et une aventure collective de partage d'espaces, d'équipements et de services avec ses voisins.

A partir d'une mission envisagée initialement comme l'animation du site avec l'appui d'un service civique, les acteurs du projet ont su s'adapter et répondre à un besoin d'accompagnement des usagers dans la vie de bâtiments techniques, de jardins partagés et d'un collectif pour faire évoluer la mission vers une Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) plus complète.

L'Atelier POP CORN joue un rôle d'interface entre les habitants et les gestionnaires du bâtiment. Ces missions ont été construites par itération avec Grenoble Habitat qui expérimente la compétence d'un AMU afin d'anticiper et remédier aux éventuels biais techniques de ces bâtiments et de mettre en oeuvre des innovations sociales. L'AMU a été missionné pour 5 ans, de l'amont des travaux jusqu'à 2 ans après la livraison du bâtiment. Une démarche de suivi évaluation de ces actions sera ensuite mise en place.





Démarche méthodologique

Objectifs de la démarche

La démarche permet d'accompagner l'émergence d'un collectif d'habitants en année 1 : ateliers, transition, formations techniques, ajustements, aide au montage de projets, formations d'ambassadeurs, puis d'accompagner le collectif dans la gouvernance (N+2) et de réaliser un suivi évaluation (N+3, 4 et 5).

Les actions menées

Déroger à l'attribution de logements sociaux

Suite à une négociation des bailleurs sociaux avec les attributaires, le recrutement a permis de déroger à la procédure habituelle d'attribution de logements sociaux de Grenoble Habitat (bailleur social propriétaire et gestionnaire), très encadrée juridiquement, pour que les habitants qui choisissent ce bâtiment adhèrent aux valeurs du projet. Les foyers désireux de s'impliquer dans une démarche à la fois environnementale et collective ont pu candidater un an avant l'emménagement.

Des premières rencontres sur le chantier aux divers ateliers avant et après l'emménagement des locataires

Le chantier a constitué un premier lieu de rencontres durant l'été 2019. Alors qu'un premier atelier a été annulé à cause du covid-19, les trois suivants ont été réalisés à distance, précédant l'emménagement des locataires (questions pratiques, autres). Les rencontres en visio, la réalisation d'un trombinoscope « immeuble des voisins », des ateliers de jardinage partagé ont amorcé une dynamique collective dès la livraison du bâtiment, dans une période d'entre confinements peu propice à la cohésion d'un collectif. En novembre, une première formation aux équipements a été réalisée par groupes de 3 à 4 foyers sur l'optimisation de la consommation électrique (chauffage). D'autres porteront sur la ventilation, l'électroménager, l'eau. Bien que la participation à distance soit délicate, la co-construction de la feuille de route est en cours, afin d'aborder les questions de déchets, mobilités, énergies et autres, selon les envies et les besoins du groupe. Un challenge mobilité pourra également être proposé (10 000 km à parcourir collectivement).

Afin de viser autrement l'autonomie du collectif, l'AMU travaillera en mode projet avec des petits groupes et des habitants relais ambassadeurs, mobilisés selon leurs appétences.

Contact :

Amélie Mariller - Atelier POP CORN - a.mariller@atelier-popcorn.fr



103 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 Lyon
contact@ville-amenagement-durable.org
04 72 70 85 59

www.ville-amenagement-durable.org

Avec le soutien de :



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Des éléments clés

Déployer des moyens humains et financiers

Moyens humains (N-1 à N+3)

- coordination de projets et formations aux équipements (sessions par 3 foyers) ;
- 5 ateliers, 2 formations et 1 journée « dans la résidence ABC » en 2021 ;
- 1 journée par mois d'accompagnement ;
- 5 ateliers et 2 sessions de formations d'ambassadeurs prévues en année 1 et 2.

Moyens financiers

64 000 € HT, soit **0,5%** du budget des travaux subventionnés par une aide au changement de comportement proposée par l'ADEME.

Recrutés sur leurs motivations à intégrer un collectif, les habitants s'investissent dans les ateliers et formations proposés, malgré le contexte sanitaire peu propice.

Dès l'emménagement, ils s'organisent pour se rencontrer **au-delà** des interventions de l'AMU et fédérer un collectif ambassadeurs.

Perspectives d'évolution

Adaptation continue de la démarche d'accompagnement en collaboration entre l'AMU et Grenoble Habitat.

La mise en place d'un budget participatif est en réflexion pour amorcer certains projets.